

HÉNIN-BEAUMONT

C'EST VOUS !

N° 73 - FÉVRIER 2021



Une nouvelle vie pour le Cèdre bleu



Concept Technique Paysage

Charte environnementale
Votre devis dématérialisé
GRATUIT



Création, conception et entretien d'espaces paysagers



Pose de clôtures de tous types, portails et contrôles d'accès

Siège social :
8 rue du Moulin
62123 BERLES-AU-BOIS
03.21.23.72.01 / 06.32.88.46.79



Rejoignez-nous !
www.ct-paysage.fr
cc.paysage@aol.com

Bureau d'études & atelier :
Boulevard de l'Europe
59112 ANNOEULIN
06.40.68.51.63

***Vous souhaitez diffuser une
publicité dans le magazine ?***

**CONTACTEZ LE
SERVICE ENTREPRENDRE
AU 03 21 08 88 68**



15 janvier 2021 - Marché hebdomadaire

Hénin-Beaumont aux côtés des séniors !

J'ai à cœur depuis 2014 de faire en sorte que nos aînés ne soient jamais les oubliés de l'action municipale. Avec le CCAS et les élus, nous œuvrons quotidiennement pour que la solidarité demeure une valeur fondamentale à Hénin-Beaumont.

C'est pourquoi, à l'heure où une crise sanitaire sans précédent touche le monde entier, les séniors demeurent les premières personnes à protéger du virus mais aussi de l'isolement et de la solitude.

Evidemment, les restrictions sanitaires empêchent la tenue de ces nombreux événements que vous attendez chaque année avec impatience. Néanmoins, cela ne veut pas dire que nous restons sans rien faire. Bien au contraire, nous redoublons d'efforts !

Ainsi, cette année sera marquée par l'inauguration d'un nouveau béguinage situé Boulevard du Maréchal Juin mais surtout par le début des travaux de construction d'un grand pôle Séniors en lieu et place de l'ancien Cèdre Bleu, laissé à l'abandon par mes prédécesseurs.

Ce projet permettra de transformer cette friche en véritable lieu de vie pour nos aînés.

Avec plus de 7 millions d'euros investis, des résidences autonomie et séniors ainsi qu'une salle polyvalente de 300 m² verront le jour d'ici 2023 dans un espace entièrement végétalisé.

Ce pôle Séniors dédié au bien-être sera le vôtre et nous serons particulièrement mobilisés pour que celui-ci réponde à toutes vos attentes. Car je vous l'assure, la solidarité à Hénin-Beaumont, ce n'est pas qu'un mot, ce sont surtout des actions !

En attendant, j'espère pouvoir vous retrouver rapidement pour partager de beaux moments de joie et créer de nouveaux souvenirs ensemble.

Steve Briois
Votre Maire

Le Cèdre bleu, Le scandale d'une institution devenue une friche !

Laissé à l'abandon par la Municipalité d'Eugène Binaisse dès 2009, le Cèdre bleu est devenu une friche à rebâtir. Un immobilisme qui a, aujourd'hui, un coût pour les Héninois et Beaumontois.

En 2014, le Cèdre bleu se trouvait dans un état de délabrement avancé. Pillages, dégradations... rien n'avait été épargné à cette institution du centre-ville.

Le bâtiment n'avait fait l'objet d'aucune mesure de protection, de gardiennage ou d'entretien qui aurait permis de maintenir le bâtiment dans un état correct et d'envisager un avenir pour cette adresse connue de tous.

Dès 2015, Steeve Briois et son équipe ont travaillé à la création d'un projet solide permettant de transformer cette friche en véritable lieu de vie pour nos seniors !



2009-2014 :

5 ans d'immobilisme qui auront conduit à la destruction du Cèdre bleu



Pillages, dégradations... aucune solution n'avait été mise en place pour éviter le pire !



une nouvelle vie p

Débutés en novembre 2020, les travaux de réhabilitation de la friche du Cèdre bleu devraient s'achever en 2023.

Ce nouvel espace 100 % dédié au bien-être des séniors devrait comprendre :

- **Une résidence autonomie** avec une capacité d'accueil de 41 pensionnaires. Les logements d'une taille d'environ 35 m² viendront remplacer la Résidence Pasteur jugée trop excentrée du centre-ville.

- **Une résidence pour séniors** qui offrira 40 logements de 52 à 65 m² exclusivement réservés aux personnes âgées.

- **Une salle polyvalente** avec une surface d'accueil de 300 m² afin d'organiser des activités à destination des séniors.

Situé en coeur de ville, ce projet permettra d'intégrer pleinement les séniors à la vie de la commune en leur facilitant l'accès aux commerces, transports et bâtiments administratifs. Rendez-vous en 2023 pour l'inauguration !



pour le Cèdre bleu

Le projet en chiffres :

7,2 millions d'euros
investis pour nos séniors

41 logements
au sein de la résidence autonomie

39 appartements
au sein de la résidence séniors

300 m2 de salle polyvalente
pour rompre l'isolement des séniors



Les séniors a



préoccupations

u coeur des



Un nouveau visage pour le Cèdre bleu

La friche actuelle va laisser place à une entrée totalement repensée et une ouverture sur le centre-ville.



Une résidence verte

De nombreux espaces végétalisés permettront à nos séniors de profiter du calme de notre Ville-jardin !



Un lieu de vie mais aussi d'échanges

Une salle polyvalente de 300 m2 permettra d'accueillir les associations du 3e âge mais également d'organiser des manifestations destinées aux séniors. Un bon moyen de rompre l'isolement des personnes âgées.

de Steeve Briois



Rencontre avec

Annie Wannepain

Adjointe au Maire
déléguée aux Affaires sociales

Vous étiez déjà Adjointe de Steeve Briois lors de son premier mandat, quel bilan portez-vous sur l'action sociale déjà initiée ?

De 2014 à 2020, j'étais déjà présente aux côtés de Monsieur le Maire en tant qu'Adjointe aux Manifestations, aux Marchés et aux Cérémonies officielles.

L'action sociale portée par Steeve Briois était pilotée par Aurélia Beigneux qui, durant 6 ans, a effectué un formidable travail pour notre commune.

En effet, depuis 2014, la Municipalité a fait de sa politique sociale une de ses priorités en multipliant les actions en faveur des publics fragiles et en nouant des partenariats avec différents organismes. Le pôle social a entièrement été réorganisé dans des nouveaux locaux afin d'accueillir de façon plus fluide les demandes des habitants.

Plusieurs actions ont été entreprises comme la mise en place d'un guichet unique dédié aux dossiers de demande de logements, la création d'un service de lutte contre l'habitat indigne ou l'instauration du permis de louer limitant la location de logements indignes... Tant d'actions qui permettent, aujourd'hui aux agents de la ville de gagner en efficacité. Pour ce nouveau mandat, je m'inscris dans la continuité de l'action de ma collègue afin d'améliorer le quotidien des Héninois et Beaumontois qui sont dans le besoin.

Quelles sont vos missions en tant qu'adjointe aux Affaires sociales ?



Les missions confiées par Monsieur le Maire réclament une très grande disponibilité quotidienne afin d'accompagner nos administrés mais aussi les agents du CCAS qui oeuvrent, chaque jour, afin de répondre de façon efficace aux demandes.

C'est pour cela que je suis présente tous les jours au Centre communal d'action sociale pour épauler les services dans l'application de la politique sociale voulue par Monsieur le maire.

Je reçois également tous les jeudis matin, au CCAS, sur rendez-vous, les personnes qui souhaitent me rencontrer afin de les accompagner dans la recherche de solutions concrètes à leurs problèmes.

Je travaille en relation étroite avec mon collègue François Niebojewski, adjoint au Logement. Je m'occupe pour ma part des affaires sociales, du handicap et des seniors. Nous formons un binôme qui tente de répondre à vos questions du quotidien en matière sociale.

Quelles sont les mesures phares dans l'action sociale que vous porterez au cours du mandat ?

Au cours du mandat nous porterons de grands projets, novateurs et indispensables pour la vie des habitants.

- **La création d'un centre social** : véritable pôle de proximité qui permettra aux Héninois et Beaumontois de se mobiliser autour de projets ou d'activités pour toutes les générations. Ce nouveau lieu proposera également des actions de sensibilisation sur différentes thématiques (petite enfance, addictions...).

Plus qu'une simple structure administrative, le centre social sera un lieu d'écoute pour les habitants qui souffrent de discrimination ou d'homophobie par exemple. Ce centre social permettra à toutes les générations de se retrouver dans un même lieu afin d'échanger, de partager et surtout de resserrer les liens intergénérationnels.

• **L'implantation du pôle sénior sur la friche de l'ancien Cèdre Bleu.** Comme vous avez pu le voir dans le dossier qui est consacré au projet, il permettra de relocaliser l'actuelle Résidence Pasteur, de créer une résidence séniors avec 40 logements ainsi qu'une grande salle de réception destinées aux séniors et un espace d'aide aux séniors.

• **Poursuivre notre politique pour accompagner les personnes handicapées** en favorisant le retour à l'emploi, en accompagnant les demandeurs sociaux dans l'obtention de logements adaptés aux PMR ou encore en continuant la mise aux normes PMR des bâtiments municipaux.

La Résidence Pasteur déménagera dans les années à venir au sein du nouveau Pôle séniors, c'est bien cela ?

J'aime me rendre régulièrement à la Résidence Pasteur afin d'échanger avec nos seniors. Construite dans les années 70, la structure devient vieillissante et nous voulons accueillir nos résidents dans les meilleures conditions possibles.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire a souhaité construire une nouvelle résidence autonomie en cœur de ville afin d'intégrer nos seniors à la vie municipale en leur facilitant l'accès aux commerces et transports.

La nouvelle résidence se situera à proximité immédiate des services de maintien à domicile et de soins à domicile.



Quels ont été les moyens mis en place par la municipalité pour venir en aide aux plus démunis et aux personnes âgées pendant la crise de la Covid-19 ?

La municipalité a souhaité être très présente, durant la crise sanitaire de la Covid-19, afin d'accompagner les plus vulnérables. Les élus de la majorité municipale se sont mobilisés pour distribuer des masques aux Héninois et Beaumontois afin de pallier aux carences de l'Etat.

Nous avons également rapidement mis en place un système de livraison à domicile de produits venant de commerçants héninois et beaumontois uniquement.

De plus, le CCAS a pris des nouvelles, tous les jours, des personnes dites vulnérables afin de rompre l'isolement et évaluer leurs besoins en courses alimentaires.

Durant cette crise, Hénin-Beaumont a su se montrer solidaire.

Cette année, la Municipalité a souhaité rendre ce Noël encore plus solidaire, pourquoi ?

Chaque année, la municipalité met en place de nombreuses actions pour les démunis pendant la période de Noël. Notamment le « colis des familles » pour les familles défavorisées (brioche, boîte de chocolats et un chèque en fonction du nombre d'enfants) ou encore le colis des aînés.

Mais cette année, nous avons souhaité en faire plus et différemment. En effet, la remise du colis des aînés s'est déroulée en porte-à-porte pour protéger nos séniors.

Tous les élus de la majorité ainsi que Marine Le Pen, Députée de la circonscription, ont participé à cette opération afin d'apporter un peu de chaleur dans leur foyer en cette période compliquée.

La municipalité a également mis en place la boîte aux démunis qui permet à n'importe quels administrés héninois et beaumontois, d'apporter une boîte à chaussures à déposer au pied du sapin de l'hôtel de ville, avec à l'intérieur un vêtement, une friandise, un livre, un produit de soin... Ces boîtes ont ensuite été remises à l'association PACTE62.

Toutes ces actions menées par la Municipalité depuis 2014 font ma fierté d'appartenir à une majorité où le Maire fait du social une de ses priorités. Comme indiqué dans sa devise, Hénin-Beaumont est une ville solidaire.



La Résidence Autonomie Louis Pasteur a fêté ses reines et ses rois



Jeudi 14 Janvier, les résidents ont eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Maire pour partager la traditionnelle galette des rois.

La célébration de l'Épiphanie a eu lieu dans la joie et la bonne humeur ! Les résidents ont entonné des chants sur le thème de la galette, enrichissant le répertoire de leur chorale « Tous en Cœur ».

Parce que chanter c'est aussi partager un plaisir, c'est tous ensemble que les résidents ont chanté « La galette de ma mère », et « Dans la galette des rois », avec Monsieur le Maire.

Ce fut aussi l'occasion d'expliquer les origines de cette fête traditionnelle. En effet, pendant l'Antiquité, les romains célébraient les Saturnales, une fête consacrée à Saturne au cours de laquelle un énorme festin était organisé. A cette occasion, les maîtres et esclaves partageaient un gâteau. Celui qui devenait roi pour la journée, pouvait donner des gages...

Désormais, la galette des rois est associée à l'Épiphanie, cette fête religieuse qui célèbre la visite des trois rois mages à l'enfant Jésus.

Après la dégustation des succulentes galettes, le Roi et les Reines d'un jour ont posé pour figer cet instant de bonheur d'être tous réunis à cette occasion !



LES PERMANENCES PROPOSÉES AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 143 avenue des Fusillés - Hénin-Beaumont

Point Conseil Budget de l'UDAF 62

tous les lundis matin
des semaines impaires
Uniquement sur rendez-vous au
03 21 71 22 72 ou
pcb.udaf62@gmail.com

Permanence administrative de la CAF

tous les mardis matin
– Uniquement sur rendez-vous à prendre sur
www.caf.fr

Assistante sociale de la CARSAT

tous les mardis
après-midi – Uniquement sur rendez-vous
au **03 20 05 64 70**

Association Le Sagittaire

tous les vendredis matin – Uniquement sur rendez-vous au
03.21.37.40.24



Cérémonie des vœux de Monsieur le Maire :

Steeve Briois prépare l'avenir d'Hénin-Beaumont

En raison de la crise sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux de Monsieur le Maire - qui réunit toutes les années plus d'un millier d'Hénois et de Beaumontois - n'a pas pu se tenir en présentielle. Véritable moment d'échange, cette cérémonie fixe le cap de l'année et présente les projets qui transformeront Hénin-Beaumont en une ville toujours plus belle et attractive.

Le 31 janvier dernier, une cérémonie virtuelle s'est tenue afin de présenter aux habitants les grands projets qui rythmeront cette année 2021.

Dans un premier temps, Monsieur le Maire a souhaité rappeler l'engagement de tous dans la lutte contre la Covid-19 avant de présenter un programme ambitieux pour 2021.

Béguinage du Maréchal Juin, fin du chantier de la garderie et du restaurant scolaire Pantigny, rénovation de la piscine, des abords de la gare et du Cèdre bleu, vidéoprotection... Beaucoup de grands projets

qui construisent l'Hénin-Beaumont de demain.

Le projet de ville-jardin qui va au delà d'un simple slogan poursuivra son application notamment avec la rénovation de nombreux jardins et la plantation de centaines d'arbres cette année encore !

Le centre-ville ne sera pas oublié avec la fin du chantier de l'Îlot Carnot et le démarrage des études de la rénovation intérieure de l'Eglise Saint-Martin, joyau historique de notre commune.

Tout ces beaux projets sont possibles grâce à une gestion rigoureuse de notre commune. C'est avec cette boussole qu'Hénin-Beaumont réalisera un niveau d'investissements record malgré un contexte national très défavorable.

Retrouvez la vidéo des Vœux de Monsieur le Maire sur notre page Facebook

en 2021, Hénin-Beaumont poursuit sa transformation

LES ANNONCES DE MONSIEUR LE MAIRE



Le Cèdre bleu

Débutés en novembre 2020, les travaux du nouveau Cèdre Bleu devraient se poursuivre jusqu'en 2023 pour laisser place à un espace dédié aux seniors.



Vidéoprotection

Depuis son installation, la vidéoprotection ne cesse de démontrer son efficacité. C'est pourquoi, en 2021, les efforts pour rendre Hénin-Beaumont plus sûre se poursuivront avec l'installation de nouvelles caméras.

Au total pas moins de 150 caméras devraient être opérationnelles sur le territoire et assisteront nos policiers municipaux dans leurs missions !



La Ville-jardin

Le concept de Ville-Jardin poursuit son développement au sein de notre ville.

En 2021, les habitants pourront profiter de plusieurs jardins renouvés avec la plantation d'arbres et l'implantation de nouvelles aires de jeux pour les enfants



La piscine

C'est en 2021 que commenceront les travaux du complexe aquatique et de la nouvelle salle Léo Lagrange. En plus de ses 500 m² de bassins, la piscine vous offrira la possibilité de profiter d'un espace détente (sauna, jacuzzi...). Une salle de sport de 1.000 m² viendra compléter ce nouveau complexe sportif. Fin des travaux prévue au cours de l'été 2022. Les travaux débuteront ce lundi 8 février.

Ce chantier est financé avec le concours de l'Etat, de l'agence nationale du sport, de la Région Hauts-de-France, du Département du Pas-de-Calais, de la CAHC, de l'Agence de l'eau, du RTE et de la CEE



Pôle multimodal de la Gare

Les travaux ont démarré en mars 2020 et se poursuivront cette année. Nouveaux parkings, création de trottoirs, installation de nouveau mobilier d'éclairage public, végétalisation... C'est un quartier entier qui se transforme.

Ce chantier est financé avec le concours du FEDER, de la CAHC et l'Agence de l'eau



L'Eglise Saint-Martin

Après une réfection totale de l'extérieur au cours du 1er mandat de Monsieur le Maire, l'Eglise Saint-Martin va entamer sa rénovation intérieure avec le démarrage des études cette année. Plus de mille ans d'histoires nous contemplent du haut du dôme de Saint-Martin, il était donc de notre devoir de redonner à ce monument remarquable son lustre d'antan, trop longtemps oublié.

La réfection extérieure a valu à la ville la remise du prix départemental des Rubans du patrimoine.

Ce chantier est financé avec le concours de l'Etat, du Ministère de la Culture et du Département



Le Chemin de Jerusalem

Attendue par les habitants depuis près de 30 ans, la réfection du Chemin de Jérusalem devrait se terminer en mars prochain avec la plantation d'arbres.

Ce chantier est financé avec le concours de la CAHC, la Fédération départementale de l'Energie et de la CEE



L'îlot Carnot

Autre chantier remarquable qui devrait se terminer cette année : l'îlot Carnot. La seconde tranche s'achèvera en juin avec la réalisation de 170 places de stationnement et la plantation d'une centaine d'arbres.

Ce chantier est financé avec le concours de l'Etat et de la Région des Hauts-de-France



L'Escapade a 30 ans !

Parler de l'Escapade, c'est avant tout évoquer la Maison des Jeunes et de la Culture, qui après de bons et loyaux services, tirait sa révérence au début des années 1990. Lorsque Pierre Darchicourt, alors Maire d'Hénin-Beaumont a exprimé le souhait de faire assurer la programmation et la gestion de la saison culturelle par une équipe autonome.

Plus précisément, le 14 janvier 1991 le journal officiel annonçait la création d'une nouvelle association en lieu et place de la MJC, le Centre d'Animation Culturelle d'Hénin-Beaumont.

Cette année-là, le conseil d'administration a baptisé le CAC L'Escapade et nommé à sa tête Philippe Le Gal. Animer le lieu de diffusion de spectacle vivant et d'activités socio-éducatives est une tâche passionnante que Philippe a accompli à merveille. Il a fait connaître des artistes comme Zazie en 1996, Les frères Taloche en 1997 et tant d'autres aussi tout en s'attachant à organiser les ateliers de loisirs artistiques, danse, théâtre, musique pour un public amateur.

L'anniversaire, c'est trente ans d'une riche programmation culturelle pluridisciplinaire qui a mis en valeur des jeunes talentueux et des artistes confirmés. Une programmation accessible et de grande qualité, parfois « hors les murs » pour le plus large accès des publics, qui a accueilli des centaines de comédiens et de musiciens. Beaucoup de belles rencontres qui ont fait briller les yeux de joie et d'émotion avec des artistes extraordinaires

tels Pierre Bellemare en 2005 dans « Le plus heureux des trois » ou encore Les Chiche Capon en 2020, chacun à leur façon. C'est évidemment un grand plaisir de vivre des moments sublimes confortablement installé. Le bonheur, aussi, de montrer le théâtre de marionnettes dont le délicieux spectacle « Les Péripéties de Jôjô Golondrino » par la compagnie Théâtre Golondrino. Le cirque a bien sûr toute sa place ainsi que la danse. On pense pour les arts du cirque au spectacle « Ecotone » en 2018 par la Cie 3.4/3.6 et le merveilleux « Pull Over » en danse proposé début 2020 par la Cie Embellie Musculaire.

Les saisons se succèdent avec toujours autant de découvertes et de surprises, de jolis succès comme « L'opéra de quat'sous » en 2016 et les concerts de Roland Tchakounté ou de Cock Robin avec un public à chaque fois ravi qui en prend plein les yeux et plein les oreilles. Les spectacles sont des souvenirs qui resteront dans la mémoire du public, adultes comme enfants. Peuvent témoigner par exemple les plus jeunes notamment à l'occasion du festival Pain d'épice sur la scène du théâtre ou des représentations dans les écoles héninoises, où les habitants de toutes les générations autour des actions de sensibilisation aux différentes formes du spectacle vivant, mises en place au cœur des quartiers pour partir à la rencontre des gens éloignés du théâtre. L'autre point important est d'être aux côtés des compagnies en résidence pour la naissance de belles aventures théâtrales régionales : elles sont le fruit d'un travail collectif. Parmi celles-ci la Compagnie Niya pour la création de son spectacle « Média ».



Un demi-siècle de culture

Située au 263 rue de l'Abbaye, le bâtiment accueille depuis plus de 50 ans les Héninois et Beaumontois.



Confiance renouvelée

Le 7 janvier dernier, Steeve Briois a renouvelé sa confiance à l'association de l'Escapade avec la signature de nouvelles conventions d'occupation du bâtiment.



En juin 2019, nous avons fêté les cinquante ans du lieu. C'est un beau coup de projecteur sur la magnifique salle de spectacle, scène emblématique. L'ouverture officielle, l'inauguration du jardin des partages et les rendez-vous festifs ont permis de réunir les institutions, les artistes, les équipes administrative et technique avec un très nombreux public, amoureux du spectacle vivant. Ainsi, montrer que la structure n'est pas réservée à une élite, mais s'adresse à tous tout au long de l'année, pour tous les goûts et pour tous les âges.



Mais aujourd'hui, compte tenu du contexte imprévisible qui complique les choses, il est difficile pour les amateurs qui traditionnellement nous permettent de profiter et de découvrir des musiciens, danseurs et comédiens locaux lors de restitutions animées par les intervenants Séverine Lis, Jacques Bourge et tous ceux qui interviennent en principe tout au long de la saison, de nous faire vivre leur passion.

Ce n'est surtout pas la fin de notre aventure malgré la crise sanitaire liée à la Covid. Après l'arrêt cette saison de façon inattendue, Jean-Yves Coffre, qui a pris en novembre ses fonctions de directeur, a hâte de vous retrouver tout en travaillant déjà sur la saison 2021-2022.

Jean-Luc Dubroecq

Mars 2021

Un restaurant scolaire et une halte-garderie à l'école Pantigny

Initié en février 2020, le chantier de création d'une halte-garderie et d'un restaurant scolaire à l'école Pantigny touche à sa fin. Après un an de travaux interrompus par le premier confinement lié à la Covid-19, les enfants pourront profiter d'un nouveau bâtiment, dès le mois de mars, regroupant un restaurant scolaire et une halte-garderie.

Cette structure moderne permettra d'accueillir 118 personnes au sein du lieu de restauration et 60 dans la garderie.

Aménagé en espaces modulaires par mobilier caissons, l'espace garderie s'adaptera aux différentes activités proposées.



Une ville qui agit pour l'avenir

743 000 €
consacrés
à nos enfants

118
places dans le
restaurant scolaire

60
places dans
la garderie



21 janvier 2021

La neige à Henin-Beaumont





Henin-Beaumont sous la neige :

Vos photos !

Vous avez été près de 200 internautes à nous faire parvenir vos photos d'Henin-Beaumont sous la neige via notre page Facebook. Retrouvez la sélection de vos plus beaux clichés



Patrimoine de la ville



Nos amis les animaux



Vos oeuvres ephemeres



Vos plus belles glissades



C'est bon pour la planète C'est bon pour mon porte-monnaie



Cette nouvelle rubrique a pour objet de donner des conseils permettant de réduire sa consommation d'électricité avec un double impact, d'une part, sur les dépenses des ménages avec des économies à réaliser, d'autre part, sur notre environnement avec une diminution de la pollution.

En effet, la consommation d'énergie a une incidence directe sur le climat. En France, 70% des émissions de gaz à effet de serre sont liées à l'utilisation d'énergie pour l'alimentation, le logement et le transport.

Ces conseils, qui vous seront, chaque mois, dispensés dans le magazine municipal, vous permettront de réaliser de petites économies, qui, mises bout à bout, contribueront à réduire de manière significative vos dépenses tout en préservant notre environnement.

CONSEIL N°1 :

J'éteins les appareils en veille et non utilisés

Chaque foyer dispose de nombreux appareils qui fonctionnent grâce à l'électricité. Certains de ces équipements comportent un dispositif de veille qui consomme inutilement de l'énergie. Télévision, lecteur de DVD, matériel informatique, équipement audio, électroménager sont souvent équipés d'une veille. De même, nombre d'équipements comportent un affichage de l'heure. Un chargeur de téléphone branché consomme inutilement de l'électricité même s'il n'est pas en train de charger l'appareil. Est-il nécessaire de laisser le WIFI fonctionner toute la nuit ?

Alors pensez à débrancher tous ces appareils que vous n'utilisez pas et rebranchez-les lorsque vous en avez besoin. En installant des multiprises avec interrupteur, vous pouvez éteindre plusieurs appareils à la fois sans avoir à enlever la prise de chaque appareil. Éteindre ces dispositifs de veille peut vous permettre de réaliser une économie de 10% sur votre facture d'électricité !

Consommation énergétique : un espace pour Faire des économies



L'espace conseil Faire (espace Info énergie) est un organisme gratuit vous permettant de faire le point sur les économies d'énergie possibles.

Un expert vous reçoit afin d'étudier, avec vous, la maîtrise de votre consommation énergétique et les solutions possibles pour la réduire. Il vous accompagne dans la définition des travaux à réaliser et vos demandes de subventions auprès de la CAHC.

Vous souhaitez faire le point ?

L'Espace Conseil vous reçoit sur rendez-vous au 03 21 75 91 66 (573 bd des frères Leterme à Hénin-Beaumont (Aquaterra))
info-energie@agglo-henincarvin.fr



Des aides pour rénover votre logement

De nombreuses aides sont proposées aux personnes ayant des ressources limitées par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) afin de les aider à rénover ou à améliorer leur logement. Retrouvez régulièrement dans votre magazine un focus sur les aides proposées.

Qu'est ce que l'Anah ?

Placée sous la responsabilité des ministères délégués au Logement, au budget et à l'Economie, l'Anah, est un établissement public dont la principale mission est d'améliorer l'état du parc de logements privés en France afin de lutter contre les fractures sociales et territoriales. Pour ce faire, elle accorde des aides financières aux propriétaires qui souhaitent rénover leur logement

Quelles sont les conditions à remplir pour bénéficier des aides de l'ANAH?

- Le logement doit avoir plus de 15 ans à la date de votre demande d'aide.
- Le demandeur ne doit pas avoir bénéficié d'un prêt à taux zéro (PTZ) dans les 5 dernières années.
- Le demandeur ne doit pas dépasser les niveaux de ressources suivants :

Nombre de personnes composant le ménage	Ressources max. du foyer
1 - Modestes	14 879 €
Très modestes	19 074 €
2 - Modestes	21 760 €
Très modestes	27 896 €
3 - Modestes	26 170 €
Très modestes	33 547 €
4 - Modestes	30 572 €
Très modestes	39 192 €
5 - Modestes	34 993 €
Très modestes	44 860 €

L'AIDE « HABITER FACILE »

pour bien vieillir dans son logement ou pour adapter votre logement à votre handicap

Quels types de travaux ?

- travaux d'adaptation nécessaires au maintien dans le logement et qui vous facilitent la vie au quotidien (Ex : remplacement d'une baignoire par une douche de plain-pied ou l'installation d'un monte-escalier électrique)
- travaux consistant à faciliter l'usage du logement et à l'adapter à un handicap. (Ex : élargissement des portes pour permettre le passage d'un fauteuil roulant, construction d'une rampe d'accès, etc.)

LES AIDES « HABITER SAIN » ET « HABITER SEREIN »

pour améliorer et transformer votre logement

Quels types de travaux ?

Ces deux aides peuvent être demandées pour les travaux nécessaires à la mise en sécurité du logement, ou pour le rendre plus confortable et sain : travaux d'installation ou de rénovation de réseaux d'eau, d'électricité ou de gaz, installation d'une salle de bain et de toilettes, renforcement des fondations, remplacement d'une toiture, etc.



Une question ?

Contactez l'Anah
au
0 808 800 700

Le montant de l'aide

- ressources très modestes: l'aide est de 50 % du montant total des travaux HT dans une limite maximale de 10 000 €.
- « ressources modestes » : l'aide est de 35 % du montant total des travaux HT, dans une limite maximale de 7 000 €.

Le montant de l'aide

Ces deux aides permettent de prendre en charge 50 % du montant total des travaux HT, pour un montant maximal de 10 000 € pour « habiter sain » et 25 000 € pour « habiter serein ».

Comment faire une demande d'aide auprès de l'Anah

- Contacter l'Anah au numéro suivant : 0 808 800 700 (service gratuit + prix d'appel) pour vous renseigner plus précisément sur les aides proposées et sur votre éligibilité.
- Vous pouvez également vous renseigner directement sur www.anah.fr
- Vous pouvez aussi vous rendre directement sur le service en ligne monprojet.anah.gouv.fr qui vous permet de faire vous-même la demande d'aide qui correspond à votre projet de travaux.



Travaux et plantation d'arbres à la gare





Travaux préparatoires pour le chantier de la piscine



Elagage des sites sportifs par les Services municipaux

Bilan 2020

Service cadre de vie : un guichet unique pour les habitants



1771 demandes d'intervention

ont été répertoriées en 2020. Les actions menées relèvent principalement du domaine technique avec 1125 interventions, (voirie, éclairage public, propreté, espaces verts, bâtiment).

Baisse des signalements relatifs à l'éclairage public grâce au développement du Plan Lumière

Le service Cadre de vie a essentiellement pour mission de centraliser, d'analyser et de transmettre auprès des services municipaux, ou partenaires externes concernés, vos demandes portant sur des dysfonctionnements sur le domaine public. Ces activités concernent également la prise en compte des signalements relatifs à des problèmes survenant dans des propriétés privées, sous réserve des possibilités réglementaires d'intervention de la ville.

Voirie : 617 demandes

Les demandes d'intervention pour des travaux de voirie restent majoritaires avec **617 demandes enregistrées**. L'objectif reste d'anticiper les demandes portant sur des petits travaux d'entretien de la chaussée et des trottoirs (nids de poule, gargouilles métalliques dégradées,...) et, le cas échéant, en lien avec la CAHC pour les équipements du réseau d'assainissement (plaque d'égout descellée par exemple). Par ailleurs, les travaux de rénovation des rues de la collectivité qui sont menés permettent de diminuer le nombre de requêtes formulées par les riverains.



Eclairage public : 176 signalements

Les signalements relatifs au dysfonctionnement de l'éclairage public diminuent progressivement grâce à l'installation des nouveaux éclairages LED permettant à la population de disposer d'un éclairage de qualité, économique et ne requérant qu'une maintenance allégée.

En effet, **176 interventions ont été réalisées en 2020, pour 213 en 2019 et 264 en 2018**. Néanmoins, des actes de vandalisme se traduisant par des dégradations ponctuelles de candélabres ou d'armoires électriques peuvent générer des pannes d'alimentation en électricité des luminaires.

Propreté et espaces verts : 313 interventions

Les signalements en matière de propreté des voies et espaces publics et d'entretien des espaces verts sont en légère augmentation avec respectivement **166 et 147 demandes en 2020**. Les requêtes relatives à la rénovation des bâtiments communaux (**19 demandes**), sont peu représentées car ce domaine d'activité n'entre pas dans le champ d'intervention du service Cadre de vie.

La lutte contre les dépôts sauvages de déchets demeure une priorité, la vidéoprotection devant contribuer à engager des actions à l'encontre des contrevenants.



Police municipale : 79 demandes

Les 79 dossiers transmis par le service Cadre de vie à la Police municipale concernent essentiellement les conditions de circulation et de stationnement des véhicules.

le nombre de dossiers gérés directement par le service Cadre de vie reste constant avec **567 dossiers identifiés**, notamment en raison des demandes concernant une intervention dans des espaces publics ou privés, en lien avec des collectivités territoriales, des bailleurs sociaux, des entreprises, ou des particuliers.

Vous souhaitez contacter le Service Cadre de vie :

- Par téléphone : 03 91 83 03 95
- Via l'application mobile de la Ville «Hénin-Beaumont» rubrique «signaler une anomalie»

Boucles de détection aux feux tricolores



Certains feux tricolores de notre ville sont équipés d'un système de boucle de détection permettant de fluidifier la circulation.

Présente boulevard du Général de Gaulle ou encore rue Victor Hugo, cette technologie, implantée sous le macadam, maintient le feu au rouge jusqu'à la détection d'un véhicule.

Il est donc important de bien placer votre véhicule afin que la signalisation vous autorise le passage !

PIZZERIA ENZO



Pizza au feu de bois

- Pizzas
- Pâtes
- Salades
- Desserts maison



43 RUE DENIS PAPIN - 62 110 HÉNIN-BEAUMONT
Sur place, à emporter ou à domicile

*Notre restaurant vous accueille**
 du mardi au jeudi de 11h30 à 14h et de 18h à 22h30
 vendredi et samedi de 11h30 à 14h et de 18h à 23h.
 *Ouvert le dimanche soir de 18h à 22h30
 uniquement en livraison et à emporter
 *Service en salle accepté 30 min avant fermeture

Rejoignez-nous sur   Pizzeria enzo
www.pizzeria-enzo.fr

03 21 20 44 41

Livraison gratuite à domicile et bureau*



La renouée du Japon, un nuisible pour vos jardins

Qu'est ce que la Renouée du Japon ?

Plante originaire de l'Asie, la renouée du Japon, invasive par excellence, a été introduite en Europe au 19^e siècle comme plante ornementale, mellifère ou fourragère. Cette plante pionnière a la capacité de coloniser des milieux perturbés ou remaniés par l'activité humaine. Il n'existe pas de moyens permettant d'éradiquer cette plante. Elle apprécie particulièrement les milieux humides, les sols acides bien alimentés en eau et un bon ensoleillement (bords de routes, long des voies ferrées, long des cours d'eau, terrains vagues, remblais...). Sur notre territoire, on la retrouve sur le terril des Pommiers, l'ancienne gare de Beaumont, les abords de l'autopont boulevard Mendes France.

Par sa morphologie, la plante détruit les sols aux alentours ; plus rien ne pousse sous les renouées, d'où un impact important sur la biodiversité. En effet, le feuillage est dense et imposant du printemps jusqu'à l'automne ; les rhizomes (racines superficielles) occupent et monopolisent le sol et ses ressources.

Cette plante terrestre et pérenne forme des touffes de tiges annuelles à croissance rapide à partir d'un rhizome très résistant. Ses tiges sont de couleur vertes ponctuées de rouge, creuses et cassantes, ses feuilles sont vertes, grandes épaisses et cordiformes, ses fleurs blanches, verdâtres ou rougeâtres apparaissent en fin d'été, ses fruits sont rouges à bruns

Aujourd'hui, seule une limitation de l'expansion de la renouée est possible tant elle est résistante ; il ne faut surtout pas utiliser la terre souillée car 1 cm de rhizome suffit pour redonner une plante viable ; de manière générale, lutter contre une espèce invasive est un travail qui s'étend sur plusieurs années.

Durant le mois de janvier, les agents des services municipaux ont réalisé des opérations de fauchage au Terril du pommier.

Ces opérations permettent de lutter activement contre la vivace invasive « la renouée du Japon » qui est un véritable nuisible pour la biodiversité.

Comment lutter contre son invasion ?

Plusieurs solutions mécaniques sont en phase expérimentale :

L'arrachage manuel si la plante est repérée jeune avec brûlage des déchets, les fauches répétées (plusieurs fois par mois) en évitant que les débris de tiges ne contaminent les sites à proximité, l'installation d'un géotextile pour couvrir le sol, créer une concurrence avec la plantation d'espèces concurrentes ligneuses.

Sur notre territoire nous sommes parvenus à la vaincre sur le merlon longeant le passage A. Dherlin en bâchant dans un premier temps puis en plantant de l'arbustif ensuite ; une lutte est en cours sur d'autres sites : à l'ancienne gare de Beaumont, une bâche a été installée ; sur le terril des pommiers, un fauchage est en cours de réalisation et, selon la possibilité d'accès, les zones seront bâchées ou fauchées tous les 15 jours durant la saison afin de l'épuiser. Surveillance, communication et prévention restent les meilleurs moyens de lutte face à cette peste verte.



Clovis Durieux chante son amour pour Hénin-Beaumont

Connu de tous les Héninois et Beaumontois, Clovis Durieux alias le « Mickael Jackson héninois » a décidé de chanter son amour pour notre belle ville en enregistrant un single intitulé *Viens donc dans ma ville* composé par Manu Lechanteur.

Dans cette déclaration d'amour à la belle Hénin-Beaumont, Clovis met à l'honneur de nombreux

commerçants et de nombreux lieux de notre territoire. Monsieur le Maire fait également une apparition dans le clip tourné pour l'occasion.

Sa bonne humeur communicative a déjà été visionnée par 17.000 internautes. (Re)découvrez son clip sur la page Facebook officielle de la ville.

ÉTAT-CIVIL DE DÉCEMBRE



Naissances :

La Municipalité leur souhaite la bienvenue

Younès ANDRE ; Yanis AOURI CASTELAIN ; Danila-Kléa BAPTISTA ; Swann BOCQUET ; Noa BOIDIN ; Eden BROCKAERT ; Nathan COUPE ; Nahim DACOSTA ; Nina DENNETIERE ; Noah DEZERABLE LEGRU ; Alice HERENG CUVELIER ; Hanaë LEVEUGLE LEFEBVRE ; Maylone LOGET PEGORARO ; Matéo MERLEVEDE ; Adam POUDDROUX ; Lou SEGARD.



Mariages :

La Municipalité leur présente ses félicitations

Khadija AMNIAL et Omar CHAREF ; Mohammed BOUNEFISSA et Habiba TORCHI ; Véronique FLINOIS et Jean LASALLE ; Ludovic GAMOT et Jennifer PELLEGRIN ; Stéphane KOWALCZYK WATTEZ et Céline POCLET ; Emeline MODAVE et Nordine OUZANI ; Domoïna RAKOTOELISON et Andriatiana RAMANANDRAIBE.



Décès :

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles

Pascal ALAÏMO ; Djelloul BELKHITER ; Laurence BIRLOUEZ ; Marcel BOCQUET ; Marcel BOETS ; Claudine BRILLOUET ; Iréné CELIBERT ; Alain COLLE ; Gilberte DAUNIS ; Jean DE-FONTAINE ; Henriette DELESTRE ; Daniel DENIZARD ; Eveline DERNONCOURT ; Jacqueline DESBOURSES ; René DETHOOR ; Jean-François DHERMY ; Paulette DHORME ; Antoine DOM-BROWSKI ; André DRUELLE ; Rose DRUELLE ; Robert DUBOIS ; André FICCO ; Denise FRANÇOIS ; Louis GAIPPE ; Georges GENTY ; Marie-Thérèse GOUEMAND ; Calogero GRACEFFA ; Rachel GUFFROY ; Jenny HOUILLIEZ ; Irène JALOSZYNSKI ; Zygmunt KACZMAREK ; Cugejusz KILASZEWSKI ; Marian KOZBIAL ; Daniel LAVARDE ; Jacques LEBLANC ; Marcel LECLERCQ ; Jérôme LEDENT ; Liliane LEFORT ; Christian LEGRAND ; Josiane LEGRAND ; Marie LENGLIN ; Monika MIR ; Antoinette MONNET ; Philippe NOE ; Armando ORMEGGI ; Yvette PARSY ; Joël SE-NECHAL ; Natalia SMOLNIK ; Jeannette STACHURA ; Suzanne TURPAIN ; Blanche VANDEMEULEBROUCK ; Daniel VANDERSPEETEN ; Doriane VESSCHEMOET ; Jeanne VINDEURSTIN ; Guy VIRAPATRIN VIRIN ; Hélène WANIK ; Zofji WLOSICK.



Concours des illuminations :

Bravo à l'ensemble des participants

Commerçants et particuliers, vous avez été nombreux à participer au traditionnel concours des illuminations organisé par la Ville.

Nouveauté cette année, vos photos ont été soumises au vote des internautes via la page Facebook « Hénin-Beaumont » !

Retrouvez ci-dessous les résultats :

Particuliers :

1. Brian M.
2. Florentin B.
3. Précilia B.

Commerçants :

1. Virus collection
2. Hénin Jardin
3. Fleurazur



Les serres de Rouvroy



17 route de Drocourt 62320 Rouvroy - 03 21 74 99 55

PRE : à la découverte de nos sens

Les 21 et 22 décembre derniers, 20 jeunes entrés dans le programme de réussite éducative (PRE) ont pu bénéficier d'une séance de relaxation originale au sein d'une roulotte multisensorielle.

Cette roulotte, a été aménagée avec différents types de matériels sollicitant les sens. Durant 45 minutes les enfants ont bénéficié d'une détente et d'un massage invitant au lâcher-prise.

Objets sensoriels, colonne à bulles, fibres optiques, huile essentielle pour les massages... tout est pensé pour que ce moment soit agréable. La philosophie de ce concept, est de favoriser la détente corporelle et psychique, ainsi que la relation à l'autre en privilégiant la notion de « prendre soin ».

Les enfants ont tous appréciés cette parenthèse enchantée dans ce contexte sanitaire difficile que nous traversons.



RUBRIQUE SANTÉ



Cancer du col de l'utérus : comment l'éviter

Le cancer du col de l'utérus est lié à une infection à papillomavirus humains transmise par voie sexuelle (IST) dans 99,8% des cas. Il est le 11ème cancer féminin.

Symptômes ?

- Saignements de la muqueuse du col de l'utérus déclenchés par les rapports sexuels.
- Douleurs dans le bas du ventre
- Pertes vaginales abondantes et malodorantes

Comment l'éviter ?

- la vaccination préventive destinée aux jeunes filles de 14 ans
- le dépistage par frottis cervico-utérin régulier pour les femmes de 25 ans à 65 ans.

Bon à savoir ?

Le dépistage évolue. En effet, depuis peu, le test HPV réalisé par « frottis » remplace l'examen cytologique chez les femmes de 30 à 65 ans. Une technique de biologie différente qui permet d'obtenir des résultats plus précis.

- Pour les femmes entre 25 et 29 ans : examen cytologique tous les 3 ans, après deux premiers tests réalisés à 1 an d'intervalle et dont les résultats sont normaux.

- Pour les femmes de 30 ans à 65 ans : réalisation du test HPV. Il est réalisé 3 ans après le dernier examen cytologique dont le résultat est normal. Puis tous les 5 ans, jusqu'à l'âge de 65 ans, dès lors que le résultat du test est négatif.

A qui en parler ?

Médecin traitant ; gynécologue ; sage-femme ; centre de santé, laboratoire de biologie médicale ou d'un cabinet médical d'anatomo-cyto-pathologie sur prescription médicale.

En cas de questions ?

Cancer info : 0 810 810 821 (du lundi au samedi de 9 h à 19 h, prix d'un appel local).

SPORT-SANTÉ

par Gérard Delsaux, administrateur de la Fédération française de cardiologie du Nord et du Pas-de-Calais



PRENDRE SOIN DE SON COEUR

- Laissez votre cœur respirer

Attention : le monoxyde de carbone contenu dans le tabac détériore la paroi interne des artères, favorise la constitution de plaques d'athérome (dépôt de cholestérol dans les artères) et la formation de caillots.

- Équilibrez votre alimentation

Pour réduire le mauvais cholestérol, limitez l'usage de graisses saturées (celles qui figent en se refroidissant) et évitez les viandes grasses, les charcuteries, les abats...

Remplacez-les par les huiles d'olive ou de colza, le poisson, les légumes frais, les fruits, le pain, les légumes secs...

- Pratiquez une activité physique quotidienne

Bougez, marchez, nagez, faites du vélo... N'oubliez pas que votre cœur est un muscle et que plus il est entraîné, mieux il fonctionne ! L'activité physique régulière et adaptée, aide également à la dilatation des artères, y compris les artères coronaires qui nourrissent le cœur en oxygène.

- Surveillez votre poids

Pour calculer le poids recommandé en fonction de votre taille, divisez votre poids par votre taille au carré (en mètre).

Par exemple : 70 kg divisé par 1,80 x 1,80. Idéalement, votre indice de masse corporelle (IMC) doit se situer entre 18,5 et 25.

Jardiland

CULTIVEZ VOTRE BIEN-ÊTRE

Avenue du Bord des Eaux, Hénin-Beaumont – 03 21 08 08 10



7.500 € de chèques-cadeaux « J'achète à Hénin-Beaumont » pour l'Amicale du personnel communal

Comme d'autres associations ou entreprises, telles qu'Entr'Aidants ou O2, l'Amicale du personnel communal a fait le choix d'acheter pour ses membres 7.500 € de chèques-cadeaux « J'achète à Hénin-Beaumont » à dépenser dans les commerces de proximité de la ville.

Un achat qui s'est opéré via Jean-Luc Lecoustre, trésorier de l'Amicale, ci-dessus en photo avec Laurent Brice, adjoint au Maire délégué aux Actions économiques. Ils s'ajoutent aux nombreux chèques-cadeaux émis par la Municipalité, notamment via le CCAS en remplacement du Repas des aînés.

« Les amicalistes sont très contents de pouvoir dépenser ces chèques dans les commerces de proximité ! »

Pour Nathalie Gourmez, présidente de l'Amicale du personnel, « il y a eu une réelle intention de soutenir le commerce local ». C'est la deuxième fois que l'association le fait, et « cette fois-ci on a même donné deux chèques-cadeaux à chaque amicaliste au lieu d'un la dernière fois ! » selon la présidente de l'Amicale. Une action qui a « beaucoup plu » aux adhérents qui sont « très contents de pouvoir aller dépenser leurs chèques dans les commerces d'Hénin et de Beaumont ».

Vous pouvez vous procurer des chèques-cadeaux « J'achète à Hénin-Beaumont » auprès du service Entreprendre de la Mairie. Faites votre demande par mail à pole.developpement@mairie-heninbeaumont.fr.

Bon à savoir : aucun frais de gestion n'est facturé ! Vous achetez autant de chèques-cadeaux que ce que vous dépensez.

La boutique du matériel médical



Dans cette boutique située à Hénin-Beaumont, confort, bien-être, maintien & accessibilité sont les maîtres mots. En effet, le personnel de la boutique du matériel médical se déplace chez le particulier ou le professionnel pour informer, conseiller et délivrer (vente et location) le matériel médical. Il pourra également former les aidants à l'utilisation du matériel, et effectuer une maintenance. Relais informatif, l'équipe vous permettra également d'orienter les demandes d'aides sociales vers les structures compétentes.

La Boutique du matériel médical
997 bis rue Philibert Robiaud
www.boutiquemedicale.fr
03.91.83.17.33

Cabinet médical à Beaumont : la Municipalité recherche un médecin à temps plein !



Suite à l'appel à projets lancé par la Municipalité, l'ancienne Poste du 382 rue Saint-Martin à Beaumont est devenue un cabinet médical, qui accueille désormais un médecin généraliste sans rendez-vous les mardis et les jeudis après-midi de 14 h à 18 h.

La Mairie d'Hénin-Beaumont est toujours à la recherche d'un médecin généraliste à temps plein ! N'hésitez pas à porter votre candidature à l'attention du service Entreprendre, à pole.developpement@mairie-heninbeaumont.fr, ou en appelant directement la mairie au 03 21 74 87 00.

Participez aux actions de l'Union commerciale !

L'Union commerciale a, depuis quelques mois, un nouveau président, Jérôme Antochewicz. Malgré le contexte, des actions sont régulièrement organisées : récemment, les commerçants proposaient leur galette des rois aux clients. Dans le catalogue de Noël, l'Union commerciale proposait également un jeu-concours 100 euros d'achat = 10 euros de chèques-cadeaux « J'achète à Hénin-Beaumont » offerts !

Pour participer à l'Union commerciale, donner son avis ou proposer des actions, n'hésitez pas à contacter le président de l'Union sur jerome.antochewicz@orange.fr ou par téléphone au 06 12 58 28 04.



J'achète à Hénin-Beaumont : Le cadeau idéal !

De nouveaux commerçants sont partenaires du dispositif J'achète à Hénin-Beaumont et en acceptent les chèques-cadeaux !

C'est notamment le cas du Cozplaygeek, 10 place Jean Jaurès !

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"

CARTE
ÉLECTORALE

HÉNIN-BEAUMONT C'EST VOUS !

AVIS AUX ELECTEURS VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ ?

Dans l'optique des échéances électorales 2021-2022 (départementales, régionales, présidentielle et législatives), pensez - en cas de déménagement - à effectuer votre changement d'adresse sur les listes électorales

ATTENTION : Si vous avez changé d'adresse et/ou que votre nouvelle adresse ne correspond plus à votre inscription électorale, il est possible que vous soyez radié des listes de la commune.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit, doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question. Que vous ayez déménagé dans une commune différente ou simplement déménagé dans la même ville, vous devez déclarer votre nouvelle adresse auprès de la mairie du nouveau domicile.

Comment faire ? Priorisez la démarche en ligne : rendez-vous directement sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>) muni(e) d'une version numérisée d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois à votre nom (*attention une facture de téléphone portable n'est pas recevable*).

Vous pouvez également imprimer le formulaire Cerfa directement sur le site internet de la ville ou le retirer à l'accueil de la mairie, et le retourner dûment complété et accompagné d'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile à votre nom datant de moins de trois mois, soit par courrier à l'Hôtel de ville, soit par mail (etatcivil@mairie-heninbeaumont.fr), ou en le déposant dans la boîte à lettres située à l'entrée de la mairie. Pour tout renseignement les agents du service « élections » de la mairie d'Hénin-Beaumont sont à votre disposition au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, ou par téléphone (03.21.74.87.59 ou 03.21.74.87.40).

RAPPEL

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE :

une ouverture tardive une fois par mois !

Pour faciliter les démarches des personnes ne pouvant se déplacer en mairie pendant les horaires d'ouverture ordinaires :

Le service Etat Civil est ouvert le 1er mercredi de chaque mois de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.

Prochaines dates concernées : les mercredis 3 février 2021, 3 mars 2021 et 7 avril 2021 (sous réserve des restrictions sanitaires).

Pour tout renseignement les agents du service état-civil sont à votre disposition au 03.21.74.87.00.



GROUPE MAJORITAIRE

L'opposition, plus divisée que jamais, est-elle en train d'exploser ?

C'est une déclaration, qui n'est pas passée inaperçue, par un des piliers de l'opposition municipale : "là où Tondelier passe, la gauche trépassé".

En effet, après son score calamiteux aux dernières élections municipales, les langues se délient au sein de son groupe, quant à ses méthodes et sa véritable personnalité.

Ainsi, Houari Benhadja, numéro 16 de la liste conduite par Marine Tondelier, ne cesse de s'épancher sur les réseaux sociaux et n'y va pas par quatre chemins en la traitant de "menteuse", l'accusant de ne pas respecter ses engagements vis-à-vis de ses partenaires politiques.

Il ajoute : "On ne peut pas lui faire confiance car on ne peut pas se fier à ce qu'elle dit". Plus loin, l'ancien colistier accuse même Tondelier de censure.

Une autre militante dénommée Brigitte L. va encore plus loin, accusant implicitement Marine Tondelier de gagner beaucoup d'argent pour un mi-temps et de ne pas s'occuper de ceux qui galèrent pour s'en sortir.

Marine Tondelier est accusée de ne chercher "par narcissisme, que le pouvoir, l'argent et l'honneur".

Comme si tout cela ne suffisait pas, son ancien collègue David Noël règle aussi ses comptes avec Marine Tondelier et les membres d'Osons pour Hénin-Beaumont, en indiquant qu'ils ont commis une erreur politique en ne votant pas contre la protection fonctionnelle de Steeve Briois.

Acculée, M. Tondelier se fait discrète et préfère s'occuper de la campagne présidentielle du maire de Grenoble. Ce dernier, clairement dans la ligne islamo-gauchiste, est un radical et il est très révélateur que Tondelier l'ait choisi au détriment de Yannick Jadot, beaucoup plus modéré.

Mais est-ce réellement étonnant quand on sait que Marine Tondelier levait le poing à un meeting avec Olivier Besancenot et d'autres figures de l'extrême-gauche la plus sectaire ?

L'extrémisme et l'hystérie de Tondelier la marginalisent au sein de la gauche héninoise et même au sein de l'Agglomération, où certains maires, pourtant réputés proches de l'écologie politique, sont agacés et lâchent en petit comité : "elle nous décrédibilise, elle fait pression en permanence alors qu'elle ne représente rien !" Celle qui se dit écologiste refuse pourtant de voter les crédits en matière de « ville-jardin ». Tondelier ose s'approprier le projet « un arbre, une naissance » alors qu'elle n'a pas voté son financement !

Seul lot de consolation pour elle : ses petits copains de la Voix du Nord cachent à leurs lecteurs ce climat de défiance à son égard, alors que les propos de ses colistiers sont publics sur les réseaux sociaux.

Nul doute que si un colistier de Steeve Briois avait critiqué la mairie RN, l'agence héninoise de la VDN lui aurait octroyé un bel encart. Il est vrai que Tondelier et cette agence ont un autre point commun : ils perdent chaque jour la confiance des habitants de notre ville.

GROUPE MINORITAIRE

QUAND OSONS INSPIRE LE MAIRE ! « Un arbre, une naissance » titrait le dernier journal. Un beau projet dont nous avons eu l'idée et qui figurait en bonne place dans notre programme municipal « Osons ». C'est étrange, de la part d'un maire qui a toujours dénigré son opposition. Ne vous inquiétez pas Monsieur Briois, notre programme regorge d'autres bonnes idées que vous pouvez continuer à plagier : baisse de la taxe foncière de 15% sur le mandat, rétablissement d'un climat apaisé en mairie, médiation sociale au service de la tranquillité publique, plan piéton et cycliste, espaces dédiés à la gratuité, etc. M. Tondelier, I. Taourit, A. Gack
osonspourheninbeaumont@gmail.com

NON-INSCRIT

Cette crise sanitaire et ses conséquences socio-économiques justifient que chacun, selon ses moyens, puisse faire preuve de solidarité et témoigne concrètement de son soutien aux commerçants et associations. Soyons soudés ! Patrick PIRET

LA VOIX DU NORD, ARME MASSIVE À DIFFUSER DES FAKE NEWS.

Dernier exemple en date, où La Voix du Nord est prise la main dans le sac : un article publié le 22 janvier 2021 relatant le Conseil municipal de Lens et intitulé, de façon tapageuse « *Lens : des chiffres, des piques et... un crochet par Hénin-Beaumont* ».

La Voix du Nord y rapporte textuellement les propos de Monsieur Thierry Daubresse, conseiller municipal de la majorité socialiste de Lens et ancien adjoint aux finances.

Monsieur Thierry Daubresse et la Voix du Nord nous disent que la dette de Hénin-Beaumont « serait passée de 36M€ en 2014 à 41M€ en 2019, soit une dette de 1574€/habitant », le tout en allégation « J'ai peut-être mal géré mais alors Hénin-Beaumont... je ne qualifierai pas ! ».

CHECK NEWS

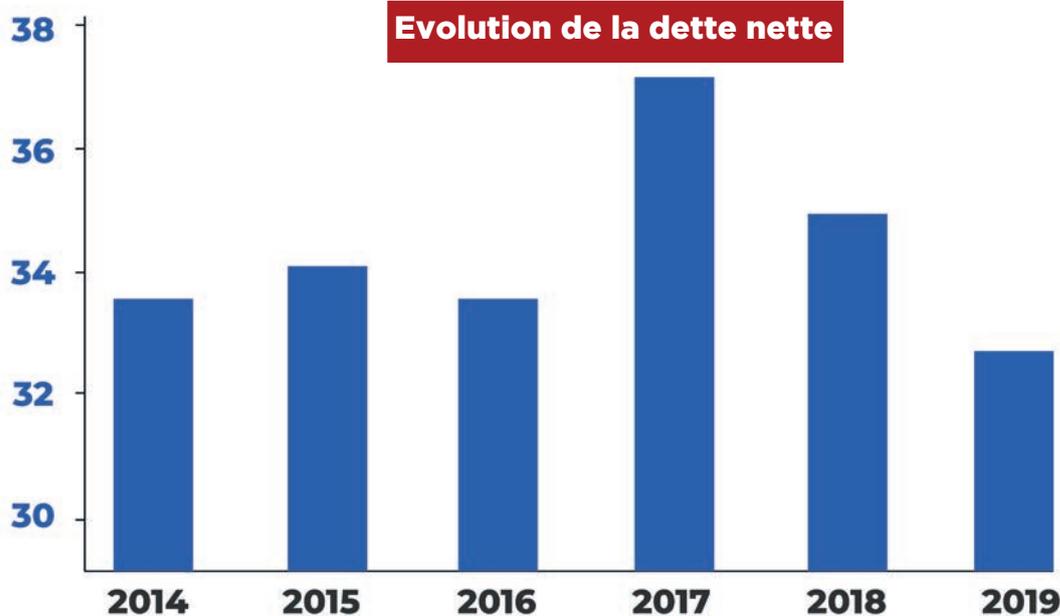
Le problème, c'est que tout ceci est mathématiquement faux.

1 - Le chiffre avancé par la VDN et T. Daubresse ne prend notamment pas en compte les recettes liées au fonds de soutien de l'Etat pour la sortie des emprunts toxiques, opérée en 2016, d'un montant de 5 millions d'euros à la fin 2019 et qui viennent d'autant diminuer la dette.

2 - De plus, entre 2014 et 2019, la commune a remboursé 18,2M€ de dette alors qu'elle n'a emprunté que 14M€. Durant le premier mandat de Steeve Briois, le montant des dettes remboursées a donc été supérieur à celui des dettes contractées. La Ville ne s'est donc pas « surendettée » durant le premier mandat.

3 - Mais encore : en 2014, le remboursement de la dette en capital représentait 46.7% de l'annuité contre aujourd'hui presque les 2/3.

4 - Enfin, en 2014, 70% des emprunts étaient à taux variable, ce qui constituait une vraie menace, alors qu'aujourd'hui 99% des emprunts sont sécurisés, avec des taux fixes.



L'assainissement général des finances de la commune a été salué par le rapport d'observation de la Chambre régionale des comptes en 2017.

Si prompts à ériger des colonnes « anti fake news » tous azimuts, encore une preuve que les journalistes de la Voix du Nord ne procèdent nullement aux vérifications déontologiques les plus élémentaires et se prennent une nouvelle fois les pieds dans le tapis.

ma ville mon shopping

Commandez en ligne auprès de vos
commerçants d'Hénin-Beaumont

www.mavillemonshopping.fr/heninbeaumont



Hénin-Beaumont